

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Mise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0025976

ND 31877

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1710000003339 Société : Retraité RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADJ MOHAMED

Date de naissance : 16/03/1958

Adresse : 41 Lot ESSAFIA ZONE 12 OULMA

Tél. 06.64.04.25.49 Total des frais engagés : 3296,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Abdellah MAMOU
Neuro-psychiatre
38, Bd. Rachidi, Casablanca
Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10
INP 091097436

U7 JUN ACCU

Date de consultation : 24/06/2020

Nom et prénom du malade : BOUDARGA zineb

Age: 51 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Troubles psychiques cycliques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : JC

Le : 06/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/06/2020	INP 59	1,00, 00		Dr Abdellah Neuro-p... INP 59 131436 10:05 28/06/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE AN-NIA Assafa Imm 18 N°4A <u>Oulfa - Casablanca</u> Tel : 05 22 93 46 33	24.16.20	2896,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES			
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.			
<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>
<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>	<p>GlaxoSmithKline Maroc Ain El Aouda Région de Rabat PPV : 239,00 DH ID : 644621 6 118001 140800</p>
<p>DES SOINS</p> <p>RANOZYP® 10 mg (28 comprimés Orodispersibles Voie orale) PPV: 281 DH00 CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2</p> <p>RANOZYP® 10 mg (28 comprimés Orodispersibles Voie orale) PPV: 281 DH00 CODE No.: HP/DRUGS</p>			
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p>DETERMINATION DU COEFFICIENT</p> <p>PPV: 140DH70 PPV: 140DH70 PPV: 140DH70</p> <p>RANOZYP® 10 mg (14 comprimés Orodispersibles Voie orale) PPV: 140DH70</p> <p>RANOZYP® 10 mg (14 comprimés Orodispersibles Voie orale) PPV: 140DH70</p> <p>RANOZYP® 10 mg (14 comprimés Orodispersibles Voie orale) PPV: 140DH70</p>			
<p>DATE DU DEVIS</p>			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

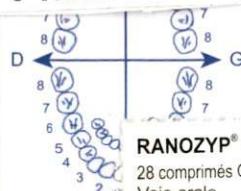
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 239,00 DH
ID : 644621
6 118001 140800



RANOZYP® 10 mg
28 comprimés Orodispersibles
Voie orale



PPV: 281 DH00

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

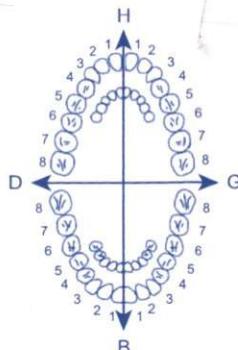
RANOZYP® 10 mg
28 comprimés Orodispersibles
Voie orale



CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

PPV: 281 DH00

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT

PPV: 140DH70

PPV: 140DH70

PPV: 140DH70

RANOZYP® 10 mg
14 comprimés Orodispersibles
Voie orale



RANOZYP® 10 mg
14 comprimés Orodispersibles
Voie orale



RANOZYP® 10 mg
14 comprimés Orodispersibles
Voie orale



DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور عبد الله مامو
Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE
D.U. D'Angers
en expertise médicale
Ex. attaché des Hôpitaux de paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية
حاائز من جامعة أنجى على دبلوم
الخبرة الطبية
ملحق سابق بمستشفيات باريس
طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, le

22.06.20

لدار البيضاء في

Zineb BOUBAREA

- Lamiekel 1.00,

~~8 x 239.00~~ ✓

1

1

$$3 \times 140,70$$

~~1599x~~

2896

Durée de Traitement

R.D.V. le 2d/10/2020 à 18H30